

RAPPORT D'ACTIVITE 2014



**Syndicat Mixte Loire et Goulaine
136, route du Pont de l'Ouen
44115 Haute-Goulaine
02 40 54 55 50**

Sommaire

1	PARTIE 1: GENERALITES.....	3
1.1	Les compétences du Syndicat.....	3
1.2	Le budget.....	3
1.2.1	Fonctionnement.....	3
1.2.2	Investissement.....	3
1.2.3	Conclusions sur le budget.....	4
1.3	La représentation du SMLG dans les instances extérieures.....	4
2	PARTIE 2: COMPETENCE "Gestion du Marais de Goulaine et de ses affluents".....	5
2.1	Travaux d'entretien du marais de Goulaine.....	5
2.1.1	Curage des douves et des canaux.....	5
2.1.2	Gestion des embâcles et élagage des arbres.....	7
2.2	Programme Agroenvironnemental.....	7
2.3	Ouvrages hydrauliques.....	7
2.3.1	Fonctionnement de la station de pompage.....	7
2.3.2	Travaux sur les ouvrages hydrauliques.....	7
2.3.3	Coûts induits par les ouvrages hydrauliques.....	8
2.4	Gestion des espèces invasives.....	8
2.4.1	Lutte contre la jussie.....	8
2.4.2	Lutte contre les ragondins, rats musqués.....	8
2.4.3	Lutte contre les écrevisses de Louisiane.....	9
2.5	Contrat territorial.....	9
2.5.1	Suivi de la qualité de l'eau.....	9
2.5.2	Suivi du milieu:.....	9
2.5.3	Elaboration du contrat territorial.....	9
2.6	Débroussaillage canal des bardets.....	9
2.7	Missions d'appui technique.....	10
3	PARTIE 3: COMPETENCE "ANIMATION-DECOUVERTE".....	10
3.1	Fréquentation des animations.....	10
3.1.1	Scolaires et centres de loisirs :.....	10
3.1.2	Grand public :.....	10
3.1.3	Total.....	10
3.2	Provenance des groupes.....	11
3.3	Répartition par cycle scolaire.....	11
3.4	Thèmes d'animation (scolaires uniquement).....	12
3.5	Fréquentation des expositions.....	12
3.6	Articles de presse et communication.....	12
3.7	Divers.....	13
3.8	Conclusion.....	13
4	PARTIE 4: Prospectives 2015.....	13
4.1	Compétence "Gestion du Marais de Goulaine et ses affluents".....	13
4.1.1	Travaux sur les ouvrages hydrauliques.....	13
4.1.2	Contrat territorial.....	13
4.1.3	GEMAPI.....	14
4.2	Compétence "Animation-Découverte".....	14
	ANNEXES.....	16

1 PARTIE 1: GENERALITES

1.1 Les compétences du Syndicat

Pour rappel le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est compétent sur deux grands domaines. Le texte ci-dessous extrait des statuts du Syndicat précise ses domaines de compétence.

"Article 3-1 : Gestion du marais de Goulaine et de ses affluents

1°) *la lutte contre les inondations,*

2°) *la gestion et l'entretien du patrimoine hydraulique du marais de Goulaine, de ses principaux canaux : la Goulaine et les Bardets et de ses autres affluents,*

Il est chargé :

- *de mettre en place un programme d'entretien qui réponde à un souci de préservation du réseau hydraulique, d'amélioration de la qualité des eaux, de protection de la ressource en eau et des milieux,*
- *d'engager les études, l'information et toutes procédures nécessaires à l'accomplissement de cette mission.*

La gestion, l'entretien et la maintenance des vannages d'Embreil et de Basse-Goulaine font l'objet d'un contrat entre le Syndicat et une société compétente.

Article 3-2 : Découverte et valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant

- *Le Syndicat a pour objet la découverte et la valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant au travers notamment du centre d'interprétation, la Maison bleue, permettant l'accueil du public et l'organisation d'actions pédagogiques et de découverte en lien avec les marais de Goulaine et son bassin versant, par exemple : animations nature, expositions, tables d'orientation, barques, sentiers d'interprétation, inventaires et suivis scientifiques, documents d'information au public."*

1.2 Le budget

Les chiffres présentés ci-dessous pour l'année 2014 sont tirés du compte administratif 2014.

1.2.1 Fonctionnement

Le CA établit un budget de fonctionnement pour l'année 2014 à 557 543.04 €. Le Syndicat est déficitaire de 49 337.11€. Les excédents de fonctionnement des années précédentes lui permettent de combler ce déficit.

1.2.2 Investissement

Le CA établit un budget d'investissement de 200 735.61 728.73 €. Le Syndicat est déficitaire de 83 041.47€. Ce déficit s'accroît d'année en année, malgré un excédent en fonctionnement qui représente près du quart du budget de fonctionnement.

1.2.3 Conclusions sur le budget

Dans ce contexte, l'équilibre du BP 2015 est difficilement atteignable, alors même que des travaux sur les ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations sont préconisés par l'audit de Ginger en 2010 (Cf. paragraphe 2.3), ce qui alourdit encore le budget en investissement.

La mise en œuvre du Contrat territorial à partir de 2016 devra également être anticipée.

1.3 La représentation du SMLG dans les instances extérieures

Le SMLG est membre et représenté dans différentes instances et participe à de nombreux groupes de travail. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais permet d'avoir une vision de la diversité de ses représentations.

❖ Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Estuaire

Le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est membre de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Estuaire de la Loire. A ce titre, il participe aux orientations et aux décisions prises en termes de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire du SAGE (3800 km²).

Il est également "structure référente du SAGE", ce qui indique qu'il est désigné comme structure opérationnelle pour mettre en œuvre les programmes d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques pour atteindre le bon état demandé par la Directive Cadre sur l'Eau à partir de 2015.

Il est membre du Comité technique et du Comité de pilotage de l'étude de définition de la structure de portage du SAGE.

❖ Commission départementale "marais"

❖ Groupe départemental "espèces invasives"

❖ Groupe régional "Natura 2000"

❖ Comité de Direction de l'Office du Tourisme du Vignoble Nantais

❖ Comité Leader

❖ Groupe pédagogie dans le cadre du pays d'Art et d'Histoire

❖ Partenaires de la plaquette « Raconte-moi le pays du Vignoble Nantais » à destination des établissements scolaires

❖ Adhérents au Graine Pays de la Loire (Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement).

2 PARTIE 2: COMPETENCE "Gestion du Marais de Goulaine et de ses affluents"

2.1 Travaux d'entretien du marais de Goulaine

2.1.1 Curage des douves et des canaux

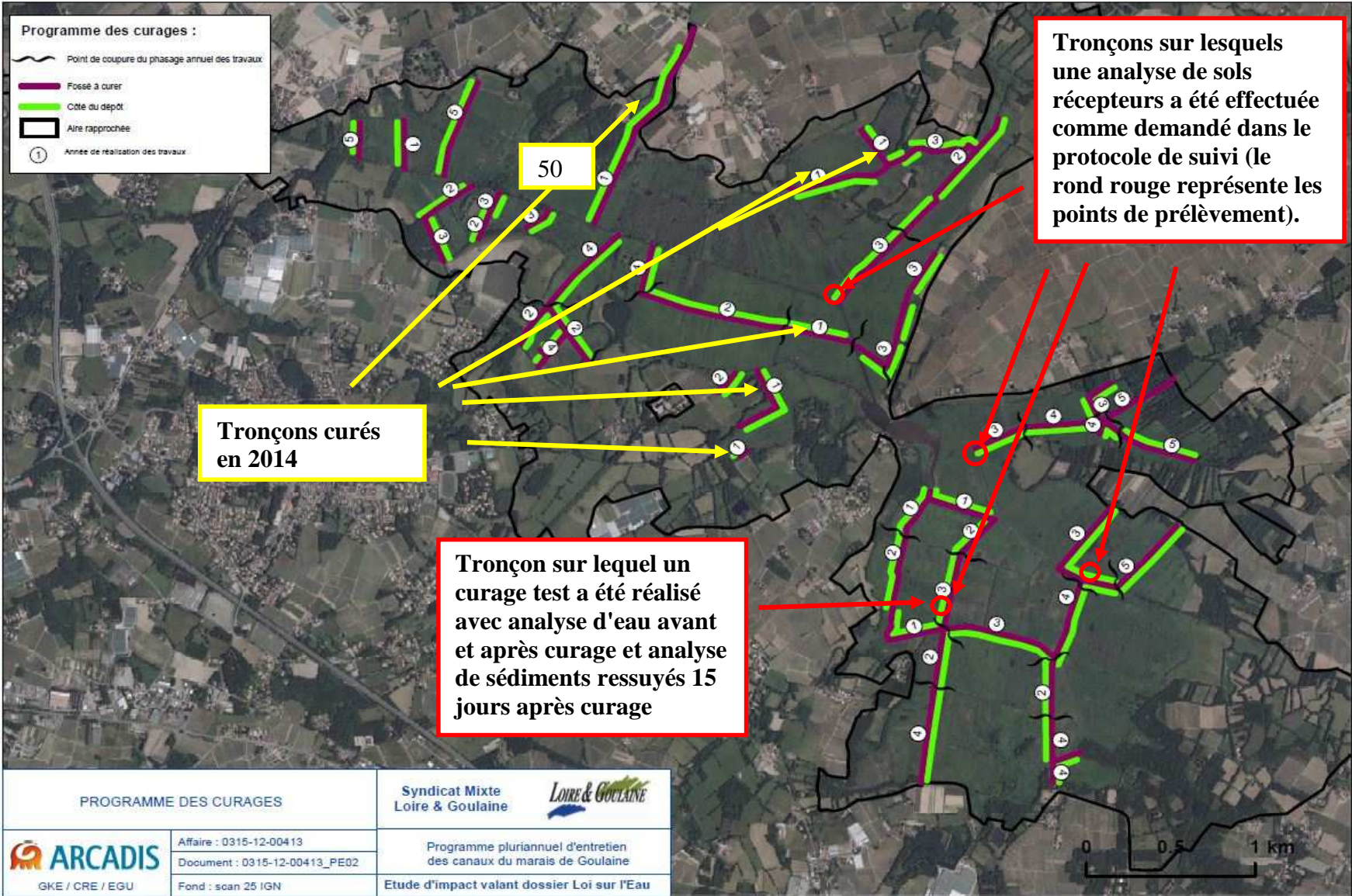
Suite au dépôt du dossier de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau et de la Déclaration d'Intérêt Général, l'enquête publique s'est déroulée du 7 avril au 7 mai. L'arrêté Préfectoral d'autorisation des travaux de curage a été obtenu le 17 juillet 2014. Le programme de curage s'étalera sur 5 ans.

Un inventaire des espèces végétales protégées a été réalisé par le bureau d'étude Arcadis sur les tronçons devant être curés en année 1. Plusieurs membres du personnel du Syndicat ont été formés à la reconnaissance de ces espèces afin que le Syndicat soit autonome dans ses inventaires les années suivantes, et n'ai plus à faire appel à des prestataires extérieurs sauf pour des cas spécifiques.

Parallèlement, les analyses imposées pour suivre les taux de métaux lourds dans l'eau, dans les sols récepteurs et dans les sédiments curés ont été réalisées, avec une phase de curage test.

La pelle a été réparée durant le mois d'août pour un montant de 4500 € et les travaux de curage ont commencé mi-septembre.

La carte ci-dessous présente les linéaires curés et les lieux de prélèvements pour les analyses.



2.1.2 Gestion des embâcles et élagage des arbres

Le Syndicat est intervenu à plusieurs reprises pour retirer des embâcles: arbres tombés en travers des canaux et douves et branchages accumulés.

2.2 Programme Agroenvironnemental

Le Syndicat est opérateur agroenvironnemental sur le site Natura 2000 du marais de Goulaine. Il propose des Mesures AgroEnvironnementales (MAE) à destination des exploitants agricoles pour gérer et préserver le marais. Les MAE sont contractualisées à l'échelle d'un regroupement de parcelle (ilôts PAC). L'exploitant s'engage à respecter un cahier des charges précis concernant les dates de fauche, les caractéristiques de la fauche, la fertilisation et l'application de pesticides, en contrepartie, il est rémunéré. L'exploitant agricole s'engage pour 5 ans. La rémunération est versée par le biais de financements européens et étatiques.

Un nouveau programme d'aides européennes avec de nouvelles MAE est mis en œuvre de 2015 à 2020. Le Syndicat s'est porté opérateur agroenvironnemental pour cette nouvelle période. L'année 2014 a ainsi permis de faire le bilan de la précédente période (2007-2014) et de proposer de nouvelles mesures. Le Comité de pilotage du 23 octobre a permis de valider les MAE proposées par le Syndicat.

Pour la période 2007-2014, les surfaces contractualisées sur le site Natura 2000 représentent 893.96 ha pour un montant total d'aides versées de 834 657 €. Le détail des MAE contractualisées est présenté en annexe 1.

Pour la période 2015-2020, l'objectif de contractualisation est de 915 ha pour un coût total de 877 224 € pour la rémunération des agriculteurs et un coût de 49 747 € pour assurer le suivi technique par le SMLG. Les tableaux en annexe 2 détaille les sommes et les nouvelles mesures proposées.

2.3 Ouvrages hydrauliques

2.3.1 Fonctionnement de la station de pompage

Les fortes pluviométries de début d'année ont entraîné une augmentation des niveaux d'eau. Les pompes ont fonctionné en janvier et février pendant 738.99 heures (l'équivalent de 30 jours complets) pour un volume de pompage de 7 449 019 m³. Le coût total de ce pompage est de 16 000 €.

2.3.2 Travaux sur les ouvrages hydrauliques

Le cabinet Ginger a réalisé un audit sur les 3 ouvrages hydrauliques (station de pompage, ancien vannage, porte d'Embreil). Cet audit préconise la réalisation de travaux sur les trois ouvrages sur trois horizons de temps (0-2 ans, 3-5ans, 5-10 ans). Un maître d'œuvre (bureau d'étude Artélia) a été retenu en 2012. Une partie de ces travaux ont été réalisés en 2013.

En 2014, le marché de maîtrise d'œuvre a été réactivé, et un programme pluriannuel de travaux a été défini pour la période 2015-2017. Ce programme a été effectué sur 2 critères: respecter les préconisations de l'audit d'une part et réduire les coûts pour le Syndicat d'autre part en regroupant les travaux du même type sur une année afin d'éviter de multiplier les déplacements d'entreprises.

Le chiffrage et le détail des travaux sont présentés en annexe 3.

2.3.3 Coûts induits par les ouvrages hydrauliques

Pour l'année 2014, les dépenses de fonctionnement et les travaux de réparations (investissement) sur les ouvrages hydrauliques s'établissent à 187 122.05 €.

Un récapitulatif des coûts a été établi pour la période 2010-2014. Il est présenté en annexe 4.

2.4 Gestion des espèces invasives

2.4.1 Lutte contre la jussie

Deux personnes ont été embauchées durant 1 mois afin de procéder à l'arrachage manuel de la jussie pendant le mois de juillet. Un total d'environ 30 m³ a été sorti pour environ 20 tonnes. Les secteurs arrachés et les quantités sorties sont indiquées dans le tableau en annexe 4. La jussie ainsi retirée est ensuite acheminée sur une plate-forme de compostage. Le coût total de cette action s'élève à 11700 € environ, dont 4500 € pris en charge par le CG44.

2.4.2 Lutte contre les ragondins, rats musqués

Les actions de lutte contre les ragondins et les rats musqués sont menées à deux niveaux.

❖ Appui aux piégeurs bénévoles:

Le Syndicat met à disposition des piégeurs bénévoles 200 cages, ainsi que les gants nécessaires au piégeage. Il assure leur suivi et leur remplacement. Parallèlement, il récolte les cadavres de rats musqués et ragondins et les stocke avant de faire venir le service d'équarrissage. D'une part le Syndicat paye les primes à la queue (2 €/queue) qui sont versées aux piégeurs.

❖ Suivi densitaire:

La FDGDON est missionnée par le Syndicat pour réaliser un suivi densitaire des populations. Ce suivi densitaire permet également d'effectuer un piégeage à grande échelle sur un secteur où les piégeurs bénévoles accèdent difficilement. 20 cages sont positionnées sur une distance de 1 km sur la Goulaine et sont relevées quotidiennement. Deux passages ont été réalisés: une semaine du 24 au 28 mars et 3 semaines du 29 septembre au 17 octobre.

Afin de faire un bilan de l'ensemble des actions de piégeage et pour remercier les piégeurs, une réunion suivie d'un repas été organisée le 30 septembre.

Le coût annuel pour l'ensemble de ces opérations s'élève à 11 300 € environ.

2.4.3 Lutte contre les écrevisses de Louisiane

Le Syndicat a organisé des actions de communication afin d'accompagner les campagnes de pêches intensives demandées par la Préfecture et organisées par la Fédération de pêche. Des articles dans les bulletins communaux, ainsi que des panneaux sur les points d'accès au marais ont apposés.

2.5 Contrat territorial

En 2013, le Syndicat a lancé un diagnostic du bassin versant de la Goulaine et de la Boire de la Roche afin de pouvoir élaborer un contrat territorial. L'ensemble des éléments du diagnostic est consultable au Syndicat. Ce contrat a pour but de restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur les deux bassins versants concernés. Afin d'avoir un état des lieux (état 0) des milieux avant la mise en œuvre du programme, différents suivis ont été mis en place. En parallèle de ces suivis, des réunions de présentation et de concertation ont été organisées, ainsi que des réunions des comités de suivi.

2.5.1 Suivi de la qualité de l'eau

Un suivi mensuel de la qualité de l'eau a été réalisé toute l'année 2014. Une partie des résultats est consultable en annexe 5. L'ensemble des résultats est consultable au Syndicat. Le coût total pour ces analyses s'élève à 25 650 € dont 20 528 € pris en charge par l'AELB et le CRPDL.

2.5.2 Suivi du milieu:

Au mois de juin, des pêches électriques et des analyses du milieu (invertébrés) ont été réalisées sur tous les affluents de la Goulaine et sur le canal des Bardets (6 points de suivi au total), afin d'avoir un état initial de la population piscicole et de la qualité du milieu sur le bassin versant. Le coût total de ce suivi est de 8 136 €, dont 6509 € pris en charge par l'AELB et le CRPDL.

2.5.3 Elaboration du contrat territorial

Sept réunions ont été organisées tout au long de l'année afin d'élaborer le contrat territorial. Trois réunions ont été organisées afin d'informer les membres du Syndicat et les collectivités, deux réunions afin d'informer les acteurs (exploitants agricoles, chasseurs) et deux réunions de Comités élargis (Comité technique et Comité de pilotage). L'objet et le calendrier de ces réunions sont présentés en annexe 6.

2.6 Débroussaillage canal des bardets

Un débroussaillage sur l'ensemble du canal des Bardets, la Boire de la Roche et la Goulaine aval. L'ensemble de l'opération représente un coût de 9 124.32 €.

2.7 Missions d'appui technique

Parallèlement à ces actions, le Syndicat assure des missions d'appui technique pour les opérations citées ci-dessous:

- ❖ Elaboration du programme et définition des points de suivi pour le rejet de la STEP de la Chapelle Heulin
- ❖ Aide à l'élaboration de mesures compensatoires pour la future ZAC de la Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine
- ❖ Définition de mesures de protection pour le passage du Castor au niveau du périphérique nantais et de la station de pompage
- ❖ Elaboration d'un guide départemental de bonnes pratiques pour le curage des réseaux tertiaires
- ❖ Production d'avis sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner au titre des ENS du CG44

3 PARTIE 3: COMPETENCE "ANIMATION-DECOUVERTE"

3.1 Fréquentation des animations

3.1.1 Scolaires et centres de loisirs :

La fréquentation totalise 2243 personnes soit une baisse de 11 % par rapport à 2013 (2544). Cette baisse est à imputer notamment au public centre de loisirs (180 contre 333 en 2013). L'annexe 7 présente le bilan de l'animation scolaire et des centres de loisirs.

Les groupes sont issus de 13 communes dont 7 du syndicat : Basse-Goulaine, la Chapelle-Heulin, Gorges, Haute-Goulaine, Joué sur Erdre, le Landreau, St Julien de Concelles, la Haye-Fouassière, le Loroux-Bottreau, Montaigu, Nantes, Nort sur Erdre, Vertou).

- ❖ Scolaires :
1824 élèves + 239 adultes accompagnateurs (2063), 68 groupes.

- ❖ Centre de loisirs :
158 enfants + 22 accompagnateurs (180), 17 groupes.

3.1.2 Grand public :

471 personnes réparties sur 24 groupes ont participé aux animations proposées soit quasiment comme en 2013. Parmi celles-ci 171 personnes sont liées au programme grand public « Le marais de Goulaine Grandeur nature».

10 sorties barque ont été réalisées (un problème moteur a obligé à annuler des sorties).
66 % des personnes sont venues de mars à fin juillet contre 80 % en 2013.

3.1.3 Total

Le nombre total de personnes s'élève à 2714 (dont 83 % scolaires et Alsh)

Les recettes des animations s'établissent à 2086 € (billetterie de la régie de recettes et facturation). Le tableau ci-dessous récapitule la fréquentation mensuelle.

		SCOLAIRE	ALSH	GRAND PUBLIC	TOTAL
JANVIER	Personnes	90	0	18	108
	Groupes	3	0	1	4
FEVRIER	Personnes	22	26	35	83
	Groupes	1	2	2	5
MARS	Personnes	114	28	12	154
	Groupes	4	2	1	7
AVRIL	Personnes	694	0	40	734
	Groupes	25	0	5	30
MAI	Personnes	196	26	78	300
	Groupes	7	2	7	16
JUIN	Personnes	438	0	0	438
	Groupes	13	0	0	13
JUILLET	Personnes	77	73	36	186
	Groupes	2	9	2	13
AOÛT	Personnes	0	9	37	46
	Groupes	0	1	1	2
SEPTEMBRE	Personnes	262	0	154	416
	Groupes	8	0	2	10
OCTOBRE	Personnes	104	18	51	173
	Groupes	3	1	2	6
NOV/DECEMBRE	Personnes	66	0	10	76
	Groupes	2	0	1	3
TOTAL	Personnes	2063	180	471	2714
	Groupes	68	17	24	109

3.2 Provenance des groupes

Les scolaires proviennent à 72 % du territoire Loire et Goulaine, les centres de loisirs 100%.

Le grand public provient à 84 % du vignoble nantais dont une très grande part du territoire Loire et Goulaine. Les autres personnes proviennent essentiellement des communes du sud de l'agglomération nantaise.

Ces chiffres témoignent de l'ancrage local de la Maison bleue comme centre de découverte de la nature.

3.3 Répartition par cycle scolaire

Les classes maternelles passent de 24 à 12% au profit des classes lycéennes qui passent de 12 à 24 %. Le gros des classes provient des écoles élémentaires qui progressent légèrement à 45 % au dépend des collèges qui baissent à 19 %.

Ces différentes fluctuations ne changent pas globalement la répartition des classes qui participent aux animations et notamment le poids traditionnel des classes primaires.

3.4 Thèmes d'animation (scolaires uniquement)

Les animations proposées sont en lien avec les programmes des différents niveaux scolaires.

Les démarches pédagogiques font en sorte que l'élève est acteur de sa découverte, le travail en groupe est favorisé encourageant la collaboration entre élèves et le terrain est fortement privilégié.

Les deux thèmes majoritaires restent les animations autour de la notion de biodiversité (étude des milieux naturels du marais) notamment à destination des collégiens et lycéens.

Celles sur l'entomofaune terrestre et aquatique rencontrent toujours le même intérêt.

Concernant les thèmes autres, remarquons juste que la baisse du nombre de classes de maternelle engendrent logiquement la baisse des animations sur l'éveil à la nature (activités sensorielles).

3.5 Fréquentation des expositions

Celle-ci affiche un total de 3160 visiteurs individuels uniquement. Le tableau ci-dessous récapitule les entrées mensuelles. L'annexe 8 présente le bilan du programme d'exposition.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
494	276	389	657	411	471	462	3160

Bilan du 06/04 au 31/10/2014 sur 29 semaines et un total cumulé d'environ 520 heures d'ouverture :

- ❖ Exposition 1 (07/04 au 29/05) : 770 visiteurs sur 7,5 semaines (103/semaine)
- ❖ Exposition 2 (02/06 au 21/07) : 933 visiteurs sur 7 semaines (133/semaine)
- ❖ Exposition 3 (24/07 au 11/09) : 763 visiteurs sur 7,5 semaines (102/semaine)
- ❖ Exposition 4 (15/09 au 31/10) : 694 visiteurs sur 7 semaines (99/semaine)

Les expositions ont connu une hausse des visiteurs de près de 6 %. Celle-ci est liée à des évènementiels qui se sont déroulés sur le site de la Maison bleue (Vins, Vignes et Randos) et à la visite de groupes de randonneurs.

3.6 Articles de presse et communication

24 articles ont été recensés sur le Syndicat Loire et Goulaine (Hebdo de Sèvre et Maine, Ouest-France, Presse-Océan), des articles ont néanmoins pu nous échapper.

- ❖ 9 articles concernent la Maison bleue et les expositions,
- ❖ 9 articles concernent les animations
- ❖ 6 articles ont attiré au syndicat et à ses missions.

Les animations ont également été globalement répercutées par les services communications des communes adhérentes au syndicat.

5000 dépliant « Le marais de Goulaine Grandeur nature ont été imprimés et distribués.

3.7 Divers

La Maison bleue en tant qu'équipement du territoire Loire et Goulaine et dans le cadre de sa mission de découverte du marais ouvre ses locaux pour diverses réunions et animations de structures du territoire Loire et Goulaine (Gaule nantaise, Virades de l'espoir, Association des chasseurs du marais, Randonnée équestre départementale, réunion CCLD).

La Maison bleue a participé à deux évènements majeurs :

- ❖ Accueil sur le site de la Maison bleue de la manifestation « Vins, Vignes et Randos » organisé par Interloire le samedi 5 septembre (près de 400 personnes ont participé aux randonnées mises en place par les viticulteurs).
- ❖ Le dimanche 6 septembre, un stand marais de Goulaine était présent à la manifestation « Vignoble à vélo » à la Chapelle-Heulin.

Un autre évènement a également eu lieu sur la butte de la Roche organisé par « le Voyage à Nantes » : un dîner secret réunissant 200 personnes. Nous n'y étions pas associés.

2014 a vu également l'implantation en février dans la cour de la Maison bleue d'un panneau d'interprétation recensant notamment les possibilités de courtes balades complété par la pose de deux panneaux indiquant la Maison bleue sur les pignons de la bâtisse. Il vise à renforcer l'attractivité du site. Nous n'avons pas opéré de comptabilisation sur les personnes demandant des informations hors période d'ouverture de la Maison bleue.

3.8 Conclusion

Au final, 5874 personnes ont été touchées par les actions du secteur animation/découverte de la Maison bleue contre 6031 en 2013 (2,5% de baisse).

Ce chiffre montre d'une part que l'activité découverte se maintient et d'autre part l'efficacité de nos activités (au vu des moyens).

4 PARTIE 4: Prospectives 2015

4.1 Compétence "Gestion du Marais de Goulaine et ses affluents"

4.1.1 Travaux sur les ouvrages hydrauliques

Les travaux sur les ouvrages hydrauliques prévus dans le marché de maîtrise d'œuvre devront être mis en œuvre.

4.1.2 Contrat territorial

La concertation et les réunions des comités techniques et des groupes de travail se poursuivront en 2015 afin de définir le programme d'action pour une mise en œuvre à partir de 2016.

4.1.3 GEMAPI

Le Syndicat est actuellement compétent statutairement pour la lutte contre les inondations et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. La loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) impose aux EPCI à fiscalité propre de prendre ces compétences au 1er janvier 2016 avec transfert ou délégation possible à un Syndicat de bassin versant si une Communauté de Communes ne couvre pas la totalité du bassin versant.

Dans ce contexte, l'avenir de la compétence hydraulique du Syndicat dépendra du positionnement des 3 Communautés de Communes et de Nantes Métropole et de leur volonté de conserver leur compétence en interne ou de la déléguer ou transférer au SMLG.

In fine, le transfert ou la délégation devront s'accompagner de moyens financiers suffisants pour que le SMLG puisse assurer ses missions efficacement.

4.2 Compétence "Animation-Découverte"

Un nouveau travail est à opérer sur la communication à cinq niveaux :

- ❖ Renouveler notre dépliant grand public qui n'a pas changé depuis 2010,
- ❖ Penser complètement la plaquette scolaire. Celle réalisée l'a été en interne en 2010 et diffusée qu'une fois, des courriers ayant été uniquement envoyés pour relancer les établissements scolaires.
- ❖ Développer des partenariats pour renforcer le site de la Maison bleue comme centre privilégié de découverte nature.
- ❖ Développer l'attractivité du site comme point d'ancrage de découverte du marais, sachant également que nous sommes le seul site du vignoble à développer des animations sur la biodiversité.

ANNEXE 1: Tableaux récapitulatifs contractualisation MAE

BILAN MAE 2007-2014 sur le site Natura 2000				
Nom de la MAE	Surfaces contractualisées depuis 2007	Rémunération (par ha et par an)	Coût en euros pour 1 an	Coût en euros pour 5 ans
HE1 Prairies humides niveau 1	222,82	150,00 €	33 423,00 €	167 115,00 €
HE2 Frayères (roselières)	511,8	192,00 €	98 265,60 €	491 328,00 €
HE3 Prairies humides niveau 2	105,64	200,00 €	21 128,00 €	105 640,00 €
HE4 Prairies humides à fort intérêt biologique	49,8	268,00 €	13 346,40 €	66 732,00 €
MI1 Roselières	3,9	197,00 €	768,30 €	3 841,50 €
TOTAL	893,96		166 931,30 €	834 656,50 €

Coûts pour l'animation et l'appui technique des MAE 2015-2020					
	Nombre de jours	Prix journée	Montant annuel	Montant sur 6 ans avec inflation de 4 %)	
Animation	3	250	750	4975	
Contractualisation (rédaction PAEC, rédaction cahier des charges, fiches d'expertise, terrain pour plan de gestion, cartographie...)	25	250	6250	41456	Prestation assurée par le SMLG
Réunion d'information chambre + appels téléphoniques	1	500	500	3316	Prestation assurée par la Chambre d'agriculture
Total	29		7500	49747	

ANNEXE 2: Coûts animation MAE et MAE proposées

Périmètre éligible	Nom de la mesure	Montant	Estimation surfaces contractualisées en 2015 (ha) et en ml pour M6	Estimation surfaces contractualisées en 2016 (ha) et en ml pour M6	Avec augmentation de 100 ha répartis sur les différentes mesures surfaciques	Estimation financière sur 6 ans (€)	
Prairies humides	M1 (HERBE13 + HERBE 1)	118,86	145,04	52,78	17,80	145380,36	
	M2 (HERBE 13 + HERBE 1 +HERBE 3)	161,12	98,31	7,33	12,06	110661,02	
	M3 (HERBE 13 + HERBE 1 +HERBE 3 + HERBE 4 + HERBE 11)	230,84	40,02	9,78	4,91	72385,06	
	M4 (HERBE 13 + HERBE 1 + HERBE 4 + HERBE 11)	188,58	25,00	0,00	3,07	31179,37	Mesure à destination des agriculteurs biologiques pour cumul avec CAB/ MAB (sans HERBE 03)
Zone inondable	M5(HERBE 13 + HERBE 1 +HERBE 3 + HERBE 4 + HERBE 11)	230,84	477,72	9,08	58,62	739796,81	
	M6(MILIEU 04)	256,928	3,90	0	0,478533479	6626,86	
	M7(HERBE 13 + HERBE 1 + HERBE 4 + HERBE 11)	188,58	25,00	0	3,067522301	31179,37	Mesure à destination des agriculteurs biologiques pour cumul avec CAB/ MAB (sans HERBE 03)
Tout le périmètre	M8 (LINEA 08)	0,33	1650	1650		1089	
Total			764,99	78,97	100,00	1138297,85	

ANNEXE 3: Chiffrages des travaux pour la période 2015-2017

ANNEXE 4: Jussie: Secteurs arrachés et quantités sorties

Date	Zone arrachées	Nombre de big-bags sortis
30/06/2014	La ville	8
01/07/2014	La ville	
02/07/2014	Le Pont de l'Ouen	1
03/07/2014	Goulaine (Anglesort)	1
07/07/2014	La millière	13
08/07/2014	La millière	
09/07/2014	La millière	
10/07/2014	La millière	
15/07/2014	Le Plantis	3
16/07/2014	Le Plantis	
17/07/2014	Le Plantis	
21/07/2014	La ville	17
22/07/2014	La ville	
23/07/2014	La millière	12
24/07/2014	La millière	
Total		55 (soit environ 30 m3 pour environ 20 tonnes)

ANNEXE 5: Synthèse des résultats qualité de l'eau

ANNEXE 6: Calendrier des réunions d'élaboration du Contrat territorial

- **14 février:** Comité de pilotage de présentation du diagnostic, réunissant l'ensemble des acteurs, des financeurs et des services de l'Etat
- **2 juillet:** Réunion de présentation du diagnostic aux membres du Syndicat
- **28 août:** Réunion de présentation du diagnostic aux exploitants agricoles
- **29 août:** Réunion de présentation du diagnostic aux chasseurs
- **24 novembre:** Réunion de présentation des enjeux et scénarii aux membres du Syndicat
- **4 décembre:** Réunion de présentation du diagnostic "partie collectivités" à la Commission Hydraulique
- **10 décembre:** Réunion du Comité technique pour présenter les enjeux et scénarii sur la partie "milieux aquatiques"

ANNEXE 7: Bilan animations scolaires/ALSH

BILAN ANIMATION SCOLAIRE ANNEE 2014

JANVIER 2014 : 87 élèves + 3 adultes, 3 classes

Ecole publique La Haye- Fouassière :

Vendredi 24 janvier, 2 classes ce1 58 élèves + 2 adultes (chaînes alimentaires)

Lycée Briacé le Landreau :

Jeudi 30 janvier, 1 classe de première, services aux personnes, 29 élèves + 1 adulte (Paysages/traces)

FEVRIER 2014 : 20 élèves + 2 adultes, 1 classe

Centre Formation Professionnel de Briacé :

Mercredi 26 février, 1 groupe Brevet Professionnel en alternance, 22 personnes

MARS 2014 : 96 élèves + 18 adultes, 4 classes

Ecole publique la Haye-Fouassière :

Lundi 24 mars, 2 classes de Cp, 40 élèves + 6 adultes (éveil)

Ecole publique Les Lys St Julien de Concelles :

Jeudi 27 mars : 1 classe de maternelle 28 élèves + 6 adultes (inv. Aquatiques)

Ecole publique Les Lys St Julien de Concelles :

Vendredi 28 mars : 1 classe de maternelle 28 élèves + 6 adultes (inv. Aquatiques)

AVRIL 2014 : 620 élèves + 74 adultes, 25 classes

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Vendredi 4 avril : 2 classes de Ce2 58 élèves + 10 adultes (inv. Aquatiques)

Ecole publique Haute-Goulaine:

Lundi 7 avril : 2 classes de Ce2. 57 + 8 adultes (Traces)

Lycée Charles Péguy Gorges :

Mardi 8 avril : 2 classes de Snd 50 élèves + 4 adultes (biodiversité)

Journée environnement Haute-Goulaine :

Vendredi 11 avril : 130 élèves du cm à la 6^{ème}, 5 classes, 20 adultes (énergie)

Ecole privé St Joseph St Julien de Concelles :

Lundi 14 avril : 1 classe de Cp/ce1+Cm, 29 élèves + 5 adultes sur site Esat les iris (végétation)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Mardi 15 avril : 1 classe de Cm, 26 élèves + 3 adultes Esat les iris (végétation)

Jeudi 17 avril : 1 classe de Cm, 26 élèves + 3 adultes Esat les iris (végétation)

Lycée Briacé, le Landreau :

Vendredi 18 avril : 18 Bac pro GMNF + 1 adulte (biodiversité)

Collège St Blaise de Vertou :

Mercredi 23 avril, 2 classes de 6^{ème} 58 élèves + 5 adultes (biodiversité)

jeudi 24 avril, 4 classes de 6^{ème} 58 élèves + 5 adultes (biodiversité)

Vendredi 25 avril, 2 classes de 6^{ème} 55 élèves + 5 adultes (biodiversité)

Vendredi 25 avril, 2 classes de 5^{ème} 55 élèves + 5 adultes (biodiversité) à Pont caffino

MAI 2014: 171 élèves + 25 adultes, 7 classes

Institut des Hauts Thébaudières Vertou:

Mardi 13 mai : 5 enfants + 4 adultes (éveil)

Lycée Briacé le Loroux :

Jeudi 15 mai, 1 classe de première, services aux personnes, 29 élèves + 1 adulte (végétation/insectes)

Lycée de l'Erdre, Nort-sur-Erdre :

Mercredi 21 mai, 1 classe de 1^{ère}, 34 élèves + 2 adultes (végétation)

Ecole publique la Haye-Fouassière :

Vendredi 23 mars, 2 classes de Ce1, 56 élèves + 10 adultes (eaux douces)

Ecole publique Haute-Goulaine :

Mercredi 28 mai : 2 classes de Ce2 indices de présence : 47 élèves + 8 adultes

JUIN 2014 : 370 élèves + 68 adultes 13 classes

Ecole Marchand le Loroux Bottereau :

2 classes de ce2/cm1, 54 élèves + 10 adultes (entomofaune terrestre)

Ecole publique les Treilles Vertou :

Jeudi 5 juin, 2 classes de MS/PS 62 élèves + 12 adultes (eaux douces)

Ecole publique les Lys St Julien de Concelles .:

Vendredi 6 juin, 2 classes de PS 56 élèves +12 adultes (oiseaux/éveil)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Vendredi 13 juin : 2 classes de Ce2 58 élèves + 10 adultes (végétation) lieu : Esat

Ecole publique La Haye- Fouassière :

Mardi 17 juin, 2 classes ce2/cm1 56 élèves + 10 adultes (invertébrés + oiseaux))

Ecole St Jean Baptiste de Montaigu :

Jeudi 26 juin : 1 classe de 30 élèves + 5 adultes (invertébrés aquatiques)

Ecole publique Jolivot Joué sur Erdre :

Vendredi 27 juin, 1 classe 28 élèves +4 adultes (éveil)

Ecole publique Macé Nantes :

Lundi 30 juin : 1 classe de ce 2, 26 + 5 adultes (eaux douces)

JUILLET : 61 élèves + 16 adultes 2 classes

Ecole privé St Anne Le Loroux Bottereau:

Mardi 1 er juillet : 2 classes de maternelle (invertébrés aquatiques)

SEPTEMBRE : 2014 : 242 élèves + 20 adultes, 8 classes

Commune de la Haye-Fouassière lycée agricole de Pau :

Mercredi 3 septembre : 35 élèves de BTS + 4 adultes

Lycée La Herdrie, Basse-Goulaine :

Mercredi 17 septembre : 35 élèves + 4 adultes (biodiversité)

Jeudi 18 septembre : 35 élèves + 3 adultes (biodiversité)

Mercredi 24 septembre : 35 élèves + 3 adultes (biodiversité)

Vendredi 26 septembre : 35 élèves + 3 adultes (biodiversité)

Lundi 29 septembre : 35 élèves + 3 adultes (biodiversité)

Lycée Briacé, le Landreau :

Mardi 16 septembre : 16 BTS Gpn + 1 adulte (biodiversité)

Jeudi 25 septembre : 16 BTS Gpn + 1 adulte (biodiversité)

OCTOBRE : 2013 : 93 élèves + 11 adultes, 3 classes

Lycée La Herdrie, Basse-Goulaine :

Mercredi 1^{er} octobre : 35 élèves + 3 adultes (biodiversité)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Mardi 6 octobre : 2 classes de ce1, 58 élèves + 8 adultes (inv.))

DECEMBRE : 64 élèves + 2 adultes, 2 classes

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Vendredi 5 décembre : 1 classe de ce2, 32 élèves + 1 adulte (chaînes alimentaires)

Vendredi 13 décembre : 1 classe de ce2, 32 élèves + 1 adulte (chaînes alimentaires)

BILAN ALSH 2014**FEVRIER : 22 enfants + 4 adultes, 2 groupes**

Mercredi 6 février : ALSH la Haye, refuge à insectes 11 + 2 adulte

Mercredi 13 février : ALSH la Haye, refuge à insectes (suite) 11 + 2 adulte

MARS : 23 enfants + 5 adultes 2 groupes

Jeudi 7 mars : CCSMG : 15 + 4 adultes (oiseaux)

Mercredi 26 mars : Alsh la Chapelle-Heulin, 8 enfants + 1adulte

MAI: 24 enfants + 2 adultes 2 groupes

Jeudi 2 mai : CCSMG : 24 + 4 adultes (oiseaux)

JUILLET : 65 enfants + 8 adultes, 9 groupes

Mercredi 9 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 3 groupes : 20 (3-4 ans) (6-11 ans) + 2 adultes

Mercredi 16 juillet : Alsh L a Haye-Fouassière, 2 groupes 15 enfants (3-11 ans) + 2 adultes

Mardi 22 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 2 groupes 15 enfants (3-11 ans) + 2 adultes

Mercredi 30 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 2 groupes 15 enfants (3-11 ans) + 2 adultes

AOÛT : 8 enfants + 1 adulte, 1 groupe

Mercredi 26 août : Alsh La Haye-Fouassière, 8 (4-6 ans+ 1 adulte)

OCTOBRE : 16 enfants + 2 adultes, 1 groupe

Jeudi 30 octobre : Alsh Le Loroux-Bottereau, 16 (6-11 ans) + 2 adultes

ANNEXE 8: BILAN DU PROGRAMME D'EXPOSITIONS 2014 : 3160 visiteurs

Horaires d'ouverture au public :

- les après-midis en semaine 14h00 – 17h00
- les dimanches après-midis 15h30 – 18h30

PERIODES D'EXPOSITION	ARTISTES/EXPOSANTS	EXPOSITIONS PRESENTEES
Dimanche 6 avril au mercredi 27 mai <i>7,5 semaines 7 dimanches</i>	Sylvain Masson, photographe (Clisson)	Photographies artistiques sur le marais « Sérénités » Nombre de visiteurs : 770 soit 103/semaine
Dimanche 1 juin au dimanche 20 juillet <i>7 semaines 8 dimanches</i>	Olivier Loir (Angers) Illustrateur animalier professionnel	Aquarelles et croquis de terrain « Sur le vif » Nombre de visiteurs : 933 soit 133/semaine
Mercredi 23 Juillet au mercredi 10 septembre <i>7.5 semaines 7 dimanches</i>	Nathalie Boncoeur, plasticienne professionnelle (La Rochefoucauld, Charente)	Installations artistiques sur la nature « Instants furtifs » Nombre de visiteurs : 763 soit 102/semaine
Dimanche 13 septembre au vendredi 31 octobre <i>7 semaines 7 dimanches</i>	Jean-François Le Calves, sculpteur bois (Le Pallet) et Jacques Jouanno, photographe animalier (Basse-Goulaine)	Sculptures et photos de libellules, « Une deuxième vie » Nombre de visiteurs : 694 soit 99/semaine

TOTAL : 29 semaines d'ouverture (522 heures)

